

DESRIPTIF Sarnafil® T 430PB / Octobre 2019

Toiture accessible piétons et séjour / Revêtement d'étanchéité monocouche sous protection lourde dure par platelage en bois

Elément porteur panneaux en bois à usage structurel / Isolation / Sarnafil® TG 66 F / Locaux à faible et moyenne hygrométrie

Descriptif conforme aux recommandations des DTU série 43, règles professionnelles et guides

1 Elément porteur, support d'étanchéité

Panneaux en bois à usage structurel CLT (feuilles lamellé-croisées) - LVL (feuilles lamellé-collées) visant cet emploi, type, épaisseur, posés conformément aux prescriptions du DTU 43.4 ou du fabricant, pente cf. DTU 43.4 et ≤ à 5 %.

2 Pare-vapeur

2.1 S-Vap 4000 E SA FR : film auto-adhésif composite à base de polyéthylène et d'aluminium, pouvant contribuer à la perméabilité à l'air de la toiture et assurer une mise hors d'eau provisoire. Perméabilité à la vapeur d'eau : $S_d \geq 1500$ m.

2.2 Sarnavap® 5000 E SA FR : film auto-adhésif composite à base de bitume modifié et d'aluminium, pouvant contribuer à la perméabilité à l'air de la toiture et assurer une mise hors d'eau provisoire. Perméabilité à la vapeur d'eau : $S_d > 1800$ m.

2.3 Pare-vapeur bitumineux : conforme aux prescriptions du DTU 43.4, adhérent au support, pouvant être considéré comme couche de protection.

3 Isolation thermique

Les panneaux isolants sont mis en œuvre suivant les prescriptions du fabricant. Leur classe de compressibilité doit être adaptée au domaine d'emploi revendiqué.

3.1 Polystyrène expansé (PSE) :

Classe de compressibilité : ... / épaisseur : ... mm.

3.2 Polyuréthane (PUR) / Polyisocyanurate (PIR) parementé sans bitume :

Classe de compressibilité : ... / épaisseur : ... mm.

3.3 Perlite expansée fibrée nue (EPB) :

Classe de compressibilité : ... / épaisseur : ... mm.

Suivant la réglementation en vigueur des ERP, ces isolants peuvent nécessiter l'interposition d'un écran thermique.

4 Etanchéité synthétique (procédé sous CCT)

4.1 Surface courante

Sarnafil® TG 66 F : membrane d'étanchéité de qualité environnementale à base d'alliage de polyoléfines flexibles copolymères polypropylène (FPO). Elle est produite selon le procédé d'enduction par extrusion sur un support constitué d'une double armature voile de verre / grille polyester. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Neutre pour l'environnement : recyclable, ne contenant pas d'éléments extractibles, sans chlore, ni plastifiant, ni halogène, ni métaux lourds.
- Très grande résistance au vieillissement et au rayonnement UV permanent.
- Très grande résistance chimique (environnements industriels).
- Résistance aux micro-organismes.
- Résistance à la pénétration des racines.
- Classement FIT : F₅ I₅ T₄.
- Epaisseur : 15/10^{ème}.
- Coloris : beige (similaire RAL 1013).

La membrane d'étanchéité Sarnafil® TG 66-15 F (épaisseur 1,5 mm) est posée en indépendance.

Les lés de membranes d'étanchéité sont assemblés par soudure à l'air chaud, à l'aide d'un automate muni d'un affichage de température et d'une buse de préparation.

4.2 Relevés d'étanchéité

4.2.1 Bande Sarnafil® TG 66-15 F (épaisseur 1,5 mm) : membrane d'étanchéité posée librement avec interposition d'un écran de séparation S-Felt T 300 (feutre non-tissé, composé de fibres polyester 300 g/m²) si nécessaire.

4.2.2 Fixation en pied : linéaire pas nécessaire sauf dans le cas de solins porte dalle (rail Sarnabar® complété par un cordon de soudure Sarnafil® T Welding Cord).

4.2.3 Finition en tête :

- par profil de serrage avec cordon de mastic y compris dispositif écartant les eaux de ruissellement et de protection des relevés.

4.2.4 Protection des relevés :

- par profilés métalliques rigides, de hauteurs adaptées et fixés mécaniquement.

- par éléments rapportés (bardage), de hauteurs adaptées et fixés mécaniquement.

Cette protection n'est pas nécessaire lorsque le niveau fini de la protection lourde dure est au-dessus du niveau fini de la finition en tête des relevés.

4.3 Naissances d'eaux pluviales

Evacuation des eaux pluviales par pièce préfabriquée à base de polypropylènes modifiés (FPO) ou confection "in situ" en membrane non armée Sarnafil® T 66-15 D (épaisseur 1,5 mm).

Y compris crapaudine.

5 Lestage du complexe

Platelage constitué de lames en bois massif fixées sur des lambourdes reposant sur des plots préfabriqués ou coulés sur place. La protection de la membrane Sarnafil® TG 66-15 F est assurée par la feuille de protection Sarnafil® TG 63-13 (membrane en FPO armée d'un voile de verre).

6 Normes de Qualité et d'Environnement

Les produits d'étanchéité doivent avoir été fabriqués dans des unités de production reconnues conformes aux normes de Qualité et d'Environnement ISO 9001 et ISO 14001. La membrane d'étanchéité doit faire l'objet d'un rapport de durabilité évaluant sa durée de vie en toiture, d'une Déclaration Environnementale Produit (EPD) selon les normes ISO 14025 et EN 15804 et doit disposer de données chiffrées permettant son évaluation dans le cadre de la certification environnementale des bâtiments. La mise en œuvre est assurée par des entreprises dont le personnel est formé à la pose des membranes Sarnafil® T.